

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MITIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Mitis, à sa session ordinaire tenue le 11 décembre 2019, adopté le « Règlement RÉG330-2020 relatif aux prévisions budgétaires des TNO de La Mitis pour l'année 2020 ».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de La Mitis, au 300, avenue du Sanatorium à Mont-Joli ou au bureau de chacune des municipalités constituantes de la MRC.

DONNÉ À MONT-JOLI, CE 18 DÉCEMBRE 2019



Marcel Moreau,
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné,*Charlotte Tremblay*....., en ma qualité de secrétaire-trésorier(ière) ou greffier de la municipalité de ...*CANADA...MÉTIS*....., certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre*15*.....heures et ..*16*.....heures le ..*19*...jour de ..*décembre*..2019.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 17 JOUR DU MOIS DE décembre 2019



Secrétaire-trésorier(ière)
Greffier (ière)